

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 10-16256 / 101438  
Praxair Surface Technologies (Europe) SA, 1217 Meyrin  
atelier des cylindres: secteurs de sablage, revêtement plasma, rectification et finition, gravage au laser.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
34 H  
23.05.2010–31.05.2013 (Renouvellement)
- 10-16265 / 101435  
Val d'Arve SA, 1228 Plan-les-Ouates  
atelier des fromages pâte molle – atelier de conditionnement et d'emballage.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
7 H  
07.06.2010–31.05.2013 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 10-16236 / 100449  
Stalder Extrusion SA, 1312 Eclépens  
halles de production: extrusion de tubes et profilés en matière synthétiques.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
21 H  
25.07.2010–30.06.2013 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 10-16237 / 100561  
Hilcona Gourmet S.A., 1350 Orbe  
boulangerie  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
24 H  
08.07.2010–30.06.2013 (Renouvellement)

### **Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 10-16242 / 109839  
Odyssey Financial Technologies SA Luxembourg, succursale de Prilly,  
1008 Prilly  
Help Desk technique pour leurs clients (banques)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
2 H, 2 F  
15.07.2010–30.06.2013 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

– 10-16246 / 100326

ATI Stellram SA, 1196 Gland

réception et préparation des commandes pour l'Europe: service clients, comptabilité, stock central.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

17 H, 16 F

20.07.2010–30.06.2013 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

– 10-16261 / 101929

Lamineries Matthey SA, 2520 La Neuveville

laminerie, fours à recuire.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques

7 H

16.05.2010–30.04.2013 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

4 mai 2010

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail